académie Aix-Marseille
direction des services départementaux de l'éducation nationale Bouches-du-Rhône

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FICHE DE POSTE

Année 2017/2018

IDENTIFICATION DU POSTE	**REFERENCE**	**N°79**
	INTITULE DU POSTE	**Formateur CASNAV**
	PLACE DU POSTE	En référence à la circulaire nationale n° 2012-143 du 2-10-2012 et à la circulaire académique du 29/06/2015 (BA n°675), le CASNAV d'Aix-Marseille (Centre académique de scolarisation des allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs) recrute, à **compter du 14 septembre** : un formateur ou une formatrice **à mi-temps**.
PROFIL DU POSTE	**CADRE GENERAL**	Le CASNAV est une structure d'appui auprès du recteur et des inspecteurs d'académie - directeurs académiques des services de l'éducation nationale. C'est un pôle d'expertise, une instance de coopération et de médiation, un centre de ressources et de formation. Son activité centrale est d'accompagner la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés(EANA) et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs(EFIV). L'objectif principal de l'action est l'inclusion scolaire.
	MISSIONS	Assurer l'assistance et le conseil aux enseignants : assurer des visites dans les établissements, animer des réunions, rencontrer les personnels prenant en charge les EANA et EFIV, Conduire des actions de formation initiale ou continue, Produire (notamment aux fins de publication et diffusion) des outils pédagogiques, des documents… Assurer le suivi de la relation avec les partenaires institutionnels et associatifs, Participer à l'évaluation diagnostique de positionnement des jeunes allophones de plus de 16 ans.
	COMPETENCES	Les qualités et compétences suivantes sont attendues : · connaissance des publics EANA (élèves allophones nouvellement arrivés), EFIV (élèves issus de familles itinérantes ou de voyageurs), et les problématiques actuelles, · connaissances didactiques du **F**rançais **L**angue **E**trangère/**F**rançais **L**angue de **S**colarisation, · bonne connaissance des problématiques de l'évaluation, de la formation d'adultes, · volonté d'implication personnelle, disponibilité, adaptabilité et mobilité (déplacements au sein de l'académie, principalement dans les Bouches-du-Rhône), · Sens des relations, aptitudes au travail en équipe et avec les différents partenaires, dans un environnement complexe (capacités d'écoute, de médiation, de concertation…) · Bonne maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur...), · Aptitudes à la formalisation de projets, à la production de bilans · Capacité à organiser et gérer plusieurs dossiers en parallèle. De plus, le CAFIMPF, une expérience dans le second degré, la maîtrise de l'anglais et des outils numériques nécessaires à la conception de modules de formation à distance seront plus particulièrement appréciés. La mission est assortie d'obligations à caractère déontologique : · confidentialité sur les informations concernant les élèves, les établissements... · loyauté vis à vis de l'institution. A compétences égales, priorité sera donnée à un candidat relevant des procédures légales de reclassement.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	**PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)**	Peut postuler tout **enseignant du premier degré**, titulaire de l'Education nationale, exerçant à plein temps dans les Bouches-du-Rhône, ayant obtenu une certification complémentaire en français langue seconde ou ayant suivi un cursus universitaire en français langue étrangère et/ou justifiant d'une expérience dans le domaine.
	NOMINATION	La durée de la mission est fixée à trois ans, dont une première année probatoire. Elle est susceptible d'être renouvelée pour une période de même durée.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des enseignants du 1er degré.
	REGIME DE CONGES	Le titulaire du poste bénéficie du régime de congés des enseignants du 1er degré.
	REGIME INDEMNITAIRE	La mission est exclusive des régimes indemnitaires servis aux directeurs d'écoles, aux enseignants spécialisés ou exerçant au sein de réseaux d'éducation prioritaire.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi qu'une copie de leur dernier rapport d'inspection à l'adresse suivante/Monsieur le responsable académique du CASNAV , 28 boulevard Charles Nédélec 13001 MARSEILLE. Une copie du dossier de candidature sera transmise directement par mel (ce.casnav@ac-aix-marseille.fr). La date limite de réception des candidatures est fixée **au 8 septembre 2017**.Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien.
	CONTACT	Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de Madame Béatrice Piqué soit par téléphone (04 91 99 68 52), soit par mel (ce.casnav@ac-aix-marseille.fr).